

06.11.2006 - 07:15 Uhr

comparis.ch : changements de caisse maladie - tendances 2007 Les modèles alternatifs plus appréciés que jamais

Zurich (ots) -

Indication: Des informations complémentaires

(Intérêt soulevé par les modèles d'assurance alternatifs, canton par canton) peuvent être téléchargées en format pdf sous:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=100003671>

Les modèles d'assurance alternatifs de l'assurance de base suscitent plus d'intérêt que jamais. C'est ce que montre une analyse du comparateur sur internet, comparis.ch. Les demandes avec franchise maximale ont également augmenté.

Zurich, le 6 novembre 2006 - En matière d'assurance de base, les modèles d'assurance alternatifs comme les modèles HMO, médecin de famille, Light ou Telmed ont de plus en plus la faveur des assurés. Les deux tiers des internautes surfant sur le site de comparis.ch et envisageant de changer de caisse maladie désirent ainsi un modèle d'assurance alternatif. Il y a un an, ils étaient seulement un peu plus de la moitié (56%). C'est ce que révèle une analyse du comparateur sur internet, comparis.ch, pour laquelle les demandes d'offre d'octobre 2006 ont été comparées avec celles d'octobre 2005. Et parmi les modèles d'assurance alternatifs, c'est le modèle de médecin de famille qui suscite le plus grand intérêt sur toute la Suisse.

C'est surtout dans les cantons de Bâle-Campagne, Fribourg, Glaris, Neuchâtel, Nidwald, Soleure, Schwyz, Zoug, du Jura, du Tessin, d'Uri et du Valais que l'intérêt soulevé par les modèles d'assurance alternatifs a connu une croissance supérieure à la moyenne (cf. tableau en annexe, "Intérêt soulevé par les modèles d'assurance alternatifs, canton par canton").

Le Tessin se distingue tout particulièrement parmi les autres cantons : il y a un an, seulement 17 % des demandes d'offre portaient sur un modèle alternatif, elles sont maintenant 78 %. Le renforcement de l'intérêt suscité par les modèles d'assurance alternatifs s'explique par une offre de produits plus large et des primes avantageuses. Pour toute la Suisse, il y a ainsi 101 produits alternatifs proposés pour l'an prochain, soit 39 de plus qu'à l'automne 2005.

Fort potentiel d'économies

En changeant de modèle et de caisse, 24 % des assurés adultes du Tessin pourraient économiser 1 000 francs et plus, par personne, sur leurs primes maladie l'an prochain. A Bâle-Campagne ils sont 18 % à pouvoir économiser 1 000 francs et 27 % au Jura. Mais le potentiel d'économies est aussi considérable dans la plupart des autres cantons. En Suisse, les trois quarts des adultes pourraient économiser au moins 500 francs par an s'ils changeaient de caisse maladie et de modèle d'assurance. 1)

Changer quelque chose à sa franchise

Les franchises bougent aussi. Ainsi, par exemple, dans les cantons de Bâle-Ville et de Genève, l'intérêt suscité par la franchise de base à 300 francs a reculé par rapport au même mois de l'année dernière. Ces deux cantons font partie des plus chers de Suisse - en termes de primes. Les assurés semblent réellement vouloir faire quelque chose contre la hausse de leurs primes.

La demande pour la franchise maximale de 2 500 francs s'est considérablement renforcée aussi dans les cantons de Genève (+ 10 %)

et de Bâle-Ville (+ 10 %), ainsi que dans les cantons de Vaud (+ 9 %) et de Zurich (+ 7 %). Opter pour la franchise à 2 500 francs permet en effet d'économiser jusqu'à 50 % de primes. Dans le canton de Berne aussi, où les assurés doivent endurer une des plus forte hausse de primes pour l'an prochain, plus de personnes se montrent intéressées par la franchise maximale (+ 7 %). Les habitants et habitantes d'Uri doivent également digérer une augmentation de leurs primes supérieure à la moyenne pour l'an prochain. Cela explique le renforcement de la propension à opter pour la franchise maximale (+ 5 %) dans ce canton relativement bon marché en matière de primes maladie.

Les femmes ont plus souvent la franchise de base à 300 francs et cela ne changera pas non plus l'an prochain. 40 % des demandes d'offre émanant de femmes concernent en effet la franchise de base contre 30 % pour celles faites par les hommes. Par rapport au même mois de l'année dernière, les demandes avec franchise maximale se sont accrues chez les hommes : 26% des demandes d'offre masculines concernent la franchise à 2 500 francs. Chez les femmes, ce ne sont que 17 %. Ce sont les 20-49 ans qui montrent la plus grande propension à changer quelque chose à leur situation en matière d'assurance maladie.

Moins de changements attendus Le sujet de l'assurance maladie suscite moins d'intérêt cet automne malgré l'apparition de beaucoup de nouveaux produits, explique Richard Eisler, P.D.G. du comparateur sur internet comparis.ch. "Pour l'an prochain, moins de 200 000 assurés - nombre des changements pour 2006 - devraient changer de caisse maladie."

Changer de caisse est encore possible pendant trois semaines : il faut que l'avis de résiliation parvienne à la caisse concernée au plus tard le 30 novembre. Ceux qui veulent opter pour le modèle du médecin de famille, peuvent trouver sur www.comparis.ch les modèles alternatifs dont leur médecin fait partie. Enfin, le service FranchiseFinder de comparis.ch aide à trouver sa franchise optimisée.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

Internet : www.comparis.ch

1) Cf. notre communiqué du 10.10.2006 : "Hausse des primes minimale - possibilités d'économies maximales":

http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqu.asp?ID=PR_Comm_Communique_061010

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100518877> abgerufen werden.